

MENTION

**BIOLOGIE-SANTE**

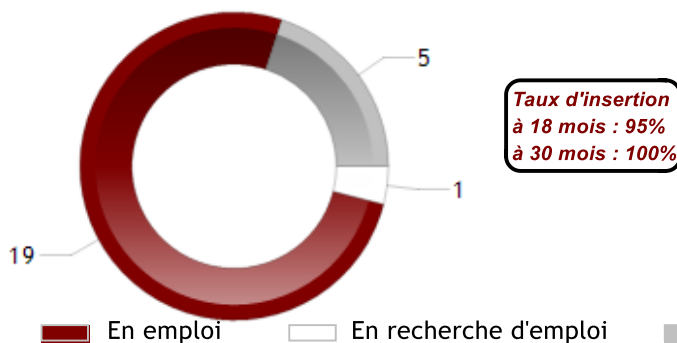
PARCOURS

**BIOLOGIE, BIOTECHNOLOGIE ET RECHERCHE THERAPEUTIQUE**

## — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

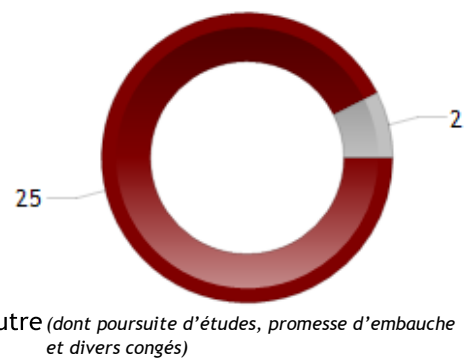
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 25



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 27



Taux d'insertion  
à 18 mois : 95%  
à 30 mois : 100%

## — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Doctorant

-Associé de recherche en pharmacie  
épidémiologie

-Biologiste médical

-Chef de produits

-Doctorant à l'Inserm

-Doctorant contractuel

-Doctorant en biologie cellulaire et  
moléculaire

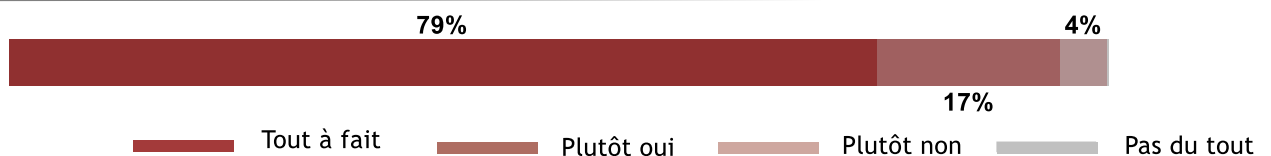
-Doctorant en neurosciences

-Ingénieur études et développement

## — SATISFACTION —

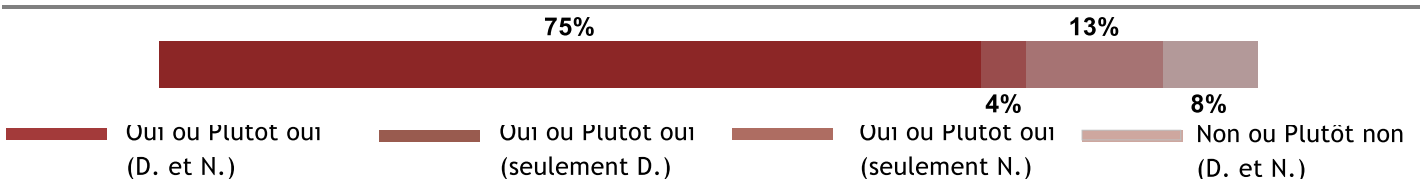
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 24



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 24



## — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 25

Suite à un stage 40 %

Relations personnelles ou professionnelles 28 %

Candidature spontanée 16 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 8 %

Agence d'intérim 4 %

Offre diffusée par votre université ou associations d'anciens élèves 4 %

## DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 23



## CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

### Contrat

Nombre de réponse(s) : 23



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

### Statut

Nombre de réponse(s) : 22



Cadre    Technicien    Employé

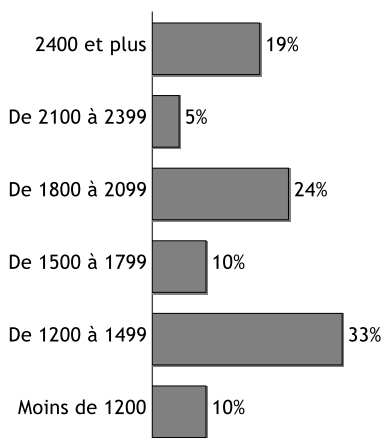
### Employeur

Nombre de réponse(s) : 23



### Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 21



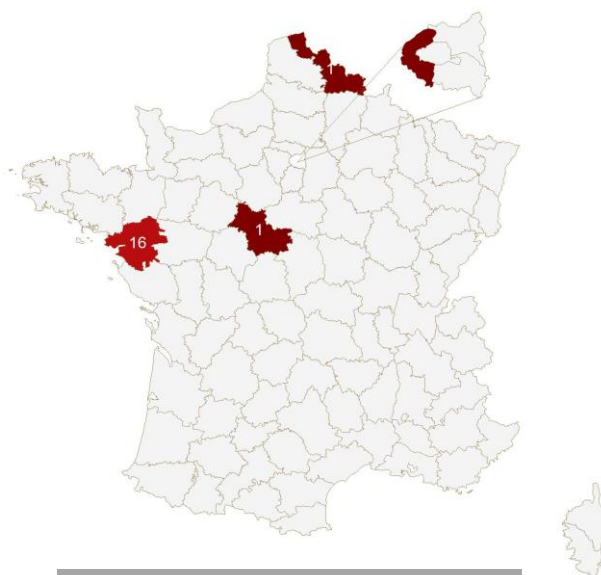
**Salaire médian : 1750 euros**

**Salaire moyen : 1803 euros**

**Définition de l'INSEE :** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

### Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 23



**Emplois à l'étranger : 4**